



Référence : LPM-05/2020

**Monsieur le Premier Ministre  
Edouard Philippe  
Hotel Matignon  
57 Rue de Varenne  
75700 PARIS SP07**

A Toulouse, le 29 mai 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Si nous acceptons le fait que vous tentez de gérer, avec la rigueur nécessaire, une crise sans précédent et dont nous découvrons, jour après jour, de nouvelles composantes, force est de constater que, sur le terrain, le fonctionnement des 2500 structures associatives et collectivités que nous représentons est en péril.

Des annonces parfois contradictoires mais dont le point commun est la mise en responsabilité (civile et pénale) des dirigeants d'associations ont semé le trouble dans les conseils d'administration.

Très tôt et peut-être même trop tôt (preuve de la grande docilité des dirigeants associatifs), ceux-ci ont, sur les conseils et injonctions du gouvernement, annulé et/ou reporté leurs manifestations festives ou de spectacle vivant au-delà, au moins, du mois de septembre 2020 (c'est le cas pour 87% des manifestations estivales habituelles)

Or, aujourd'hui, il semble que soient autorisées des manifestations « vitrines » (comme le Puy-du-fou !) alors que, dans les villes et les villages de France, plus rien ne se passera au cours de cet été car un retour en arrière s'avère impossible aujourd'hui.

Nous en appelons donc, une nouvelle fois, à des clarifications concernant les rassemblements, les déplacements, mais aussi les soutiens indispensables à nos structures dont beaucoup risquent de disparaître purement et simplement mais aussi à nos partenaires naturels que sont les acteurs professionnels de nos fêtes et de nos spectacles.

Est-il besoin de vous rappeler les rôles essentiels que jouent nos adhérents dans les territoires :

- Impact économique sur le commerce local (5.5 Milliards d'euros en 2019), sur l'hébergement et la restauration, sur la fréquentation des lieux touristiques périphériques...
- Rôle social de nos structures bénévoles au service d'un territoire, artisans de la lutte contre la fracture sociale,
- Animation des villes et des villages, de leur patrimoine, de leurs espaces naturels.

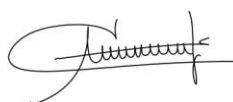
Les présidents de fédérations nationales, membres de la COFAC, qui signent, au nom de leurs conseils d'administration cette lettre, Monsieur le Premier Ministre, en appellent à votre sollicitude. Nous sommes prêts à rencontrer, dès que possible, un membre de votre Cabinet pour énoncer devant lui nos inquiétudes et chercher à dégager des recommandations et des solutions.

Vous comprenez le caractère urgent de cette démarche à quelques semaines d'une saison estivale qui ne sera pas comme les autres, certes, mais qui ne doit pas sonner le glas de nombreuses structures associatives bénévoles indispensables à notre société à reconstruire.

David Petit  
Président de la FNCOF



Arnaud Thenoz  
Président délégué de la FNCOF



Pascal SCHULTZ  
Président de la RONDE des fêtes



Roland SIMON  
Président honoraire de la RONDE des fêtes



Bernard HUMBERT  
Président de la FFFSH



Thomas PAGNON  
Président de l'Union des Jeunes  
du Languedoc et de la Provence



Lucien LAUREDE  
Président de l'Union  
des Jeunes Coursauyres

